

COMMUNE DE VALLECALLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

HAUTE CORSE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003339-20200717-32-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/07/2020

DELIBERATION

SEANCE DU 17 JUILLET 2020

DATE DE LA CONVOCATION 11.07.2020	L'an deux mille vingt et le 17 juillet à 18h30 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur BELLINI Charles, Maire. Etaient présents : BELLINI Charles, POGGI Augustin, MURATI Alexandre, BIAGGI Jean Toussaint, BLYAU Frédérique, BRUNEAU Yann, MULLER Alexandra, RIOLACCI Jean-Paul, SIMONI Serge. Absents : PALANDRI Damien, DODEMAN Jean-Claude.	
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE		11
PRESENTS		09
ABSENTS		02
REPRESENTES		00
VOTANTS		09
POUR		09
CONTRE		00

Madame MULLER Alexandra est nommée secrétaire des délibérations du Conseil Municipal

OBJET DE LA DELIBERATION CONVENTION BENEVOLAT	<p>Le Maire fait le constat suivant : la nouvelle mandature installée doit prendre des dispositions pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et notamment la mise à niveau des outils bureautiques et de l'informatique de gestion.</p> <p>Outre l'allocation en cours des responsabilités de suivi d'activités à certains conseillers municipaux, le Maire envisage de faire appel à un bénévole afin d'assurer les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Auditer les outils de gestion et la bureautique en place, faire des préconisations, suivre l'implémentation pratiques des éventuelles décisions de la municipalité ;- Aider les personnels de Mairie ou les élus, tous sujets d'intérêt communal, à formaliser les aspects techniques de travaux préparatoires ;- Mettre en place les outils de communication municipaux, en particulier sur internet et les réseaux sociaux- Plus généralement conseiller le Maire et les élus sur les choix organisationnels, et intervenir sous leur autorité dans ses domaines techniques de compétence. <p>Le Conseil Municipal, invité à se prononcer sur cette question et après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, après délibération</p> <p>Autorise</p> <p>Mr le Maire à signer le projet de convention d'accueil joint en annexe.</p>
---	--

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

LE MAIRE

